Poste proposé : Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP)
Spécialité : Pharmacie Hospitalière

Entre :
Etablissement 1 (employeur) :
Service de rattachement : Centre Psychothérapique de Nancy - Pharmacie
Chef du service : Dr GEORGET Sébastien
Composition équipe actuelle : 2 pharmaciens, 1 interne, 10 préparateurs, 2 aide soignants, 2 Infirmiers
Quotité : 40%

Structure 2 :
Service de rattachement : Centre Hospitalier de Ravenel - Pharmacie
Chef du service : Dr JEANNOEL Cyrille
Quotité : 40%

Structure 3 :
Service de rattachement : CHRU de NANCY - Pharmacie
Chef du service : Pr DEMORE Béatrice
Quotité : 20%

Qu'est-ce qu'un poste d'Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP) ?

Le dispositif d'assistant spécialiste à temps partagé est un des leviers au soutien de la démographie médicale sur le territoire du Grand-Est. Ce dispositif permet à des jeunes diplômés, en post-internat de parfaire leur formation de la manière la plus ouverte possible en occupant des postes partagés sur la base de la signature d'une convention d'une durée de deux ans.
Ouverts à toutes les spécialités médicales, les postes d'ASTP doivent permettre aux différents acteurs du territoire de répondre :

- aux actions de coopération dans lesquelles ils peuvent se trouver engagés,
- aux projets médicaux partagés des Groupements Hospitaliers de Territoires devant notamment traduire les objectifs du Projet Régional de Santé,
- et au-delà aux projets de Santé de la Région Grand-Est.
- Initialement conçu pour des partages de postes inter-établissements hospitaliers, il se trouve désormais étendu au secteur ambulatoire afin de favoriser l'exercice mixte partagé entre le secteur hospitalier et le secteur ambulatoire

De manière concrète, ce dispositif favorise l'exercice partagé sur un territoire et l'installation des médecins en Région Grand-Est. Destiné à soutenir la coopération territoriale et médicale ainsi que la participation des jeunes médecins à l'encadrement d'internes et d'étudiants en santé, il tend à aider à la constitution de véritables équipes professionnelles de territoire.
L'engagement de l'ARS Grand Est : financement à 100% du coût annuel brut chargé, pour la durée des 2 ans, auquel s'ajoute le financement à 100% des coûts afférents à la Prime d'Exercice Territorial dues aux ASTP.

Conditions / Profil :

- Etre en post-internat (maximum 4 ans après l'obtention du diplôme d'Etat, soit le DES)
- Avoir soutenu sa thèse
- Etre inscrit à l'Ordre des Pharmaciens + N°RPPS pour une prise de poste au 1er novembre 2019

Spécialité concernée : Pharmacie Hospitalière

Descriptif / Projet de formation du candidat / Missions :

- **Objectifs du poste / Contexte**

Mettre en œuvre le projet de pharmacie clinique AVICENNE en psychiatrie. Digitaliser l'analyse pharmaceutique et innover en intelligence artificielle :

● En implantant le logiciel PharmaClass® de la société Keenturtle dans les 2 établissements psychiatriques en lien avec leurs systèmes d'information.

● Et en enrichissant le corpus des Algorithmes pharmaceutiques sur la thématique de la psychiatrie

Le but est de promouvoir l'efficience de l'analyse pharmaceutique, renforcer la pertinence des prescriptions médicamenteuses et améliorer la sécurité thérapeutique des patients hospitalisés.

- **Missions**

Les principales missions assurées par le pharmacien assistant sont :

● la gestion du projet AVICENNE au sein des EPSM de Mirecourt et Laxou en lien avec le CHRU de Nancy (site pilote de l'expérimentation)

● la coordination des acteurs pharmaciens - médecins - informaticiens pour faciliter réflexion, mise en œuvre et suivi du projet AVICENNE et enrichir la base des algorithmes pharmaceutiques déjà existante

● l'implantation opérationnelle de Pharmaclass® dans les SIHs en collaboration avec les DSIs de Mirecourt, Laxou et Nancy en collaboration avec la société Keenturtle

● l'exploitation des alertes émises par Pharmaclass® pour communiquer les conduites à tenir aux médecins hospitaliers et sécuriser la prise en charge médicamenteuse du patient

● la participation à l'organisation de la formation des pharmaciens pour maîtriser l'utilisation de l'ensemble des outils créés dans le cadre du projet

● le partage d'informations avec l'ensemble des membres des 11 établissements du GHT Sud Lorraine et la promotion du projet AVICENNE au niveau régional et national via des communications et des publications

- **Profil de compétence**

Pharmacien, DES de Pharmacie, orienté Pharmacie clinique et Technologies de l'information et de la communication. Une expertise en psychiatrie serait un point fort.

Liens avec le projet médical partagé du GHT de rattachement :

Le projet AVICENNE fait partie intégrante du projet médical partagé du GHT.

Modalités d'organisation de l'activité / du poste :

Type de poste :
Assistant à temps partagé – 2 ans bénéficiant de la prime maximale d'exercice territorial partagé
Activité :
0,2 ETP – lieu d'exercice PUI CHRU de Nancy en lien avec le Dr Arnaud POTIER initiateur du projet
0,4 ETP – lieu d'exercice PUI et services de soins CPN de Laxou
0,4 ETP – lieu d'exercice PUI et services de soins EPSM Ravenel de Mirecourt (57 km de Nancy)
Poste à pourvoir dès que possible.

Personnes à contacter pour plus d'information et postuler :
Pour postuler, envoyer un cv détaillé et une lettre de motivation à :
Dr Sébastien GEORGET, par mail à : sebastien.georget@cpn-laxou.com

***Pour plus de renseignement sur le dispositif ASTP**, vous pouvez contacter l'ARS Grand Est, Direction de la Stratégie, Département Ressources Humaines en Santé : ars-grandest-rh-en-sante@ars.sante.fr*